

(1)

(N° 38.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1854.

Prorogation de la loi du 31 décembre 1853, relative à l'entrée des charbons étrangers ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE, PAR M. **LESOINNE**.

MESSIEURS,

Le projet de loi a pour but d'autoriser le Gouvernement à proroger, pour un nouveau terme d'un an, la loi du 31 décembre 1853, qui l'autorise à modifier les droits d'entrée sur les charbons de terre.

Ce projet de loi n'a soulevé aucune objection dans les sections, ni dans la section centrale. Elle vient, en conséquence, vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
CH. LESOINNE.

Le Président,
N.-J.-A. DELFOSSE.

(1) Projet de loi, n° 44.

(2) La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. COPPIETERS 't WALLANT, LESOINNE, THIÉFRY, DE LIÈGE, LELIÈVRE et WASSEIGE.
